

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 382

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Juillet 1998

Ça n'arrive pas qu'aux autres!

Probablement subjugué par une malicieuse fée, le rédacteur des fiches a malencontreusement parlé du Petit Poucet alors qu'il s'agissait du Petit Chaperon rouge! Voir la fiche «Choir» (N° 380 du mois de mai 1998). Mea culpa.

Ban

Le mot *ban* possède plusieurs acceptions: proclamation du suzerain à ceux qui dépendent de sa juridiction; proclamation réglementaire et officielle d'un événement; ban de vendange, de moisson, de fauchaison; bans de mariage; roulement de tambour ou sonnerie de clairon annonçant une proclamation, au cours d'une cérémonie militaire; battements de mains rythmés au cours d'une cérémonie familière; circonscription juridique; ensemble des vassaux d'un seigneur; condamnation à l'exil, au bannissement.

Voici quelques expressions courantes: *En rupture de ban; mettre au ban de la société; publier un ban; violer le ban; ouvrez, fermez le ban; un ban pour l'orateur*, etc.

Se garder de la confusion avec le mot *banc*.

(Défense du français, n° 382, juillet 1998)

Guigne - guignon

La guigne, c'est la malchance habituelle, la déveine persistante: *Avoir la guigne. La guigne n'a cessé de me poursuivre aujourd'hui. Porter la guigne, porter guigne à quelqu'un.*

Le guignon n'est qu'une malchance provisoire: *Avoir du guignon. C'est un guignon que nous ne nous soyons pas rencontrés.*

Comme on le voit par ces exemples, on dira *avoir la guigne* (et non *de la guigne*), *avoir du guignon* (et non *le guignon*), ce qui s'explique par le sens même de ces mots.

Notons qu'en argot, la malchance se dit *la cerise*. *Se refaire la cerise*, rétablir sa santé.

(Défense du français, n° 382, juillet 1998)

Ciel

Ciel a pour pluriel normal *cieux*: *La voûte des cieux. L'immensité des cieux.*

Cependant, il fait *ciels* en termes de peinture ou de dessin: *Ce peintre fait bien les ciels*. Et aussi quand il désigne le ciel considéré d'après son aspect: *Des ciels comme tu n'en vois qu'ici.*

De même quand il a le sens de climat: *Les ciels brûlants des tropiques*. S'il évoque plutôt la partie du ciel considérée par rapport au pays qu'elle couvre, on emploie plus souvent *cieux*: *S'en aller vers d'autres cieux, sous d'autres cieux.*

En termes d'aviation, le pluriel *ciels*, plus «réaliste», est d'usage: *Air France dans tous les ciels.*

On écrit également: *des ciels de lit, des ciels de carrière.*

(Défense du français, n° 382, juillet 1998)

Hiberner - hiverner

A une lettre près, ces deux mots sont homographes. La légère différence d'orthographe provient de ce qu'*hiberner* a été tiré directement du latin *hibernare*, tandis qu'*hiverner* a été formé d'après *hiver*, lui-même venu d'*hibernum*.

Hiberner, c'est passer l'hiver dans un état d'engourdissement complet (en parlant de certains animaux): *La marmotte et l'escargot hibernent.*

Hiverner, c'est passer à l'abri la mauvaise saison: *Les troupeaux des Alpes hivernent au pied des montagnes. La flotte hiverne dans tels ports.*

On dit aussi, transitivement: *Hiverner les bestiaux*, et *Hiverner une terre* (lui donner la dernière façon avant l'hiver).

(Défense du français, n° 382, juillet 1998)

Environ

On trouve parfois *environ* employé comme préposition, mais ce tour, qui n'est pas signalé par l'Académie, a aujourd'hui un air un peu archaïque et certainement affecté: *Environ 1950. Environ le septième jour. Environ le début du XIX^e siècle.*

On dit aussi bien, adverbialement, *il habite à environ cent mètres que à cent mètres environ. Cette machine tourne à environ 3000 tours que à 3000 tours environ* (mais non *aux environs de 3000 tours*).

On ne dira pas: *A trois ou quatre kilomètres environ*; le nombre étant incertain, *environ* est superflu.

(Défense du français, n° 382, juillet 1998)

Lez

Lez est une préposition (du latin *latus*, côté) qui entre dans un certain nombre de noms géographiques et signifie «à côté de, près de»: *Péronnes-lez-Binche* (c'est-à-dire Péronnes près de Binche), *Plessis-lez-Tours* (Plessis près de Tours). Ne pas confondre avec *Gaillon-les-Tours*, où *Tours* est un nom commun et *les* un article: où il y a des tours.

C'est abusivement qu'on écrit *lès* ou *les* pour *lez*: *Villeneuve-lès-Avignon, Plessis-les-Tours*, etc. Il faut toutefois se ranger à l'orthographe officielle, qui n'est pas toujours d'accord avec l'étymologie, et *lès* est une forme récente de *lez*: *Saint-Waast-lès-Mello*.

Dans les appellations comme *Aix-les-Bains, Baigneux-les-Juifs, Montceau-les-Mines*, etc., *les* est naturellement un article.

(Défense du français, n° 382, juillet 1998)